

ILE-DE-FRANCE



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
de la région Ile-de-France  
3 rue Récamier  
75341 PARIS cedex 07

## Campagne #DUTILITECITOYENNE : Mobilisons-nous pour une vraie politique de vie associative !

Les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement œuvrent sur les territoires franciliens aux côtés des collectivités locales. Elles renforcent le lien social en permettant les rencontres et les échanges. Animation de proximités, loisirs éducatifs périscolaires, clubs sportifs, lieux de promotion des cultures ou de mobilisation militante, les associations de notre réseau développent des activités pour toutes et tous et s'attachent à innover dans leur mode de production de services en favorisant la coopération et la mutualisation avec d'autres structures.

Régulièrement, elles s'organisent pour répondre aux besoins de la société que sont : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique, l'égalité d'accès au sport, à la culture, à l'éducation et la lutte contre toutes les formes de discriminations.

**Le réseau de la ligue de l'enseignement de la région Ile-de-France emploie plus de 1200 salariés (E.T.P.) et rassemble près de 2 500 associations, 4 000 bénévoles, 190 000 adhérents.**

La Ligue de l'enseignement de la région Ile-de-France forme notamment plus de 1500 personnes à l'animation volontaire (BAFA-BAFD) et plusieurs centaines d'acteurs de terrains aux Valeurs de la République et la Laïcité. Elle anime un réseau Jeunesse tourné vers l'engagement avec 627 volontaires en Service civique accueillis en 2017, 2 journées dédiées à 200 élèves élus au sein de leurs établissements et 1 journée dédiée à 100 Juniors associations actives en Ile-de-France.

**Cette énergie citoyenne est précieuse. Elle mérite d'être reconnue et soutenue, parce que toute cette mobilisation et ces activités déployées sont d'utilité sociale et souvent d'intérêt général.**

Pourtant, les dirigeants associatifs le constatent, le contexte est aujourd'hui de plus en plus difficile : les exigences réglementaires et administratives se multiplient, les démarches pour trouver des financements publics ou privés sont lourdes, et les actions à porter de plus en plus nombreuses.

Si les acteurs publics reconnaissent que notre mouvement d'éducation populaire, fédération d'associations est important, pour autant les politiques publiques qu'ils conduisent pour soutenir le développement de nos associations membres, manquent de moyens.

La suppression des dispositifs d'emplois aidés, la répartition des compétences entre les pouvoirs publics déconcentrés et décentralisés, la baisse importante des dotations générales de fonctionnement octroyées aux collectivités locales engendrent dès cet année un recul inquiétant de l'emploi associatif et une disparition plus importante que les années précédentes des associations les plus fragiles.

A l'issue d'une concertation menée au début de l'année 2018, un rapport a été remis par le Mouvement associatif au Premier Ministre, comportant 59 propositions pour construire cette politique de vie associative, au niveau de l'Etat en lien avec les collectivités. Nous attendons qu'à ces propositions soit apportée une réponse ambitieuse, ouvrant de réelles perspectives. Ce n'est pour l'instant pas le cas dans le projet de loi de finances pour 2019 qui vient d'être présenté, et les projets de réforme de l'organisation des services déconcentrés de l'Etat font craindre un affaiblissement du portage de ces sujets au niveau territorial. C'est une situation paradoxale, dès lors que le Président de la République annonce vouloir construire « le contrat social du 21<sup>ème</sup> siècle » en luttant contre les « inégalités de destin », comptant sur une véritable société de l'engagement !

**Cette société de l'engagement existe déjà, la vitalité associative l'incarne au quotidien. Faisons lui confiance, et mobilisons-nous ensemble pour la pérenniser et la démultiplier.**

Rendez-vous sur [www.lemouvementassociatif.org](http://www.lemouvementassociatif.org) pour manifester auprès de votre député / sénateur votre mobilisation pour la vie associative.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

Siège social : 3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07

Adresse postale : Espace Condorcet – 88 rue Marcel Bourdarias CS 70013 – 94146 Alfortville cedex

Email : [cgarcia@laligueidf.org](mailto:cgarcia@laligueidf.org) • Site internet : [www.laligueidf.org](http://www.laligueidf.org)

Siret : 327 468 674 00046

LA LIGUE  
L'ENSEIGNEMENT